



- Engazonnement
- Chemin piéton dans les espaces paysagers
- Accès à la parcelle obligatoire
- Trottoir béton désactivé
- Caniveau double revers
- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ACCES VL POSSIBLE SUR L'ILOT
- Emplacement des branchements à déplacer (eau, électricité, gaz, télécom)
- Branchements à supprimer (eau, électricité, gaz, télécom, EU)
- Branchements assainissement EU à créer
- Regard de visite assainissement EU à créer
- Regard avaloir EP à créer
- Cote voirie

- Arbre tige pour voirie:
Voirie majeure : Cerisier Accolad, Merisier Plena, Noisetier de Byzance.
Voirie secondaire et placette de stationnement : Amélanche, Erable champêtre, Poirier à fleurs.
- Arbre en tige et en cépée pour espace vert
Espace frais à sec: Chênes, Zelkova, Fruiliers divers (Pommier, Prunier...) pour petit verger.
Espace à tendance humide: Frênes, Ptérocarya, Tulpiér
- Hale arbustive champêtre à planter
- Lisière arbustive champêtre existante
- Massif arbustif et vivace dans noue de voirie composé de saules nains, ronces tapissantes Betty Aschbemer d'Iris, de laîches et de roseaux de Chine.
- Massif arbustif et vivace dans l'espace public composé suivant les situations par: de ronces tapissantes Betty Aschbemer, de fusain tapissant, de fusain allé nain, de cornouillers, de viomes, de troène commun, de pitteporum, de géranium rhyzomateux et de roseaux de Chine
- VOIRIE EXISTANTE
- VOIRIE ET STATIONNEMENTS A CREER (enrobé noir)

Partie commune aux Lots 10-11 et 12

ZONE AU/EA
LIMITE DE ZONE DE PLU
ZONE UB